

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

RÉALISATION DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
2009-2012

**SECTION I**

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

- 1.** Il s'agit de développer et de consolider les arts, la culture et les technologies par le soutien aux activités culturelles professionnelles, la consolidation des organismes professionnels, les projets de médiation culturelle et la promotion de la culture.
- 2.** Il s'agit également de donner aux citoyens l'accès aux arts et à la culture dans les arrondissements notamment par des projets de soutien à la vie culturelle et par des mesures spécifiques aux arrondissements.
- 3.** Enfin, il s'agit de mettre en valeur le patrimoine de la ville par la recherche et le développement des connaissances en patrimoine, la mise en valeur du patrimoine archéologique, l'aide à la restauration des bâtiments dans les arrondissement historiques, la restauration, la rénovation, la construction et le recyclage résidentiel dans les arrondissement historiques, l'aide à la restauration des bâtiments situés dans les secteurs à valeur patrimoniale, l'aide aux interventions immobilières prioritaires dans les arrondissement historiques, l'aide aux interventions sur les espaces urbains et les immeubles publics à caractère patrimonial, le soutien à des projets de patrimoine religieux et l'aide à des projets de diffusion des connaissances.
- 4.** Il y a également lieu de mettre en valeur le partenariat ville/ministère de la Culture des communications et de la Condition féminine par la communication, la publicité et la promotion.

## **SECTION II**

### **ESTIMATION DU COÛT**

**5.** L'estimation du coût de la dépense détaillée aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 8 797 000 \$.

**TOTAL : 8 797 000 \$**

Annexe préparée le 20 mai 2009 par :

---

Renée Desormeaux, urbaniste  
Service de l'aménagement du territoire